

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2019

UE-CANADA - (N° 2107)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE10

présenté par

M. Clément, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Colombani, Mme Dubié,
Mme Frédérique Dumas, M. Falorni, M. Favennec Becot, M. François-Michel Lambert, M. Molac,
M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent la suppression de cet article afin que la France ne ratifie pas le Ceta, en raison des questions démocratiques ayant entouré sa négociation et des atteintes environnementales, agricoles et sociales qu'il menace de porter aux modèles européen et français.